



AGENCE NIGERIENNE DE PROMOTION DE L'ELECTRIFICATION EN
MILIEU RURAL
(Etablissement Public à caractère Administratif)

Projet d'Accès aux Services Electriques Solaires au Niger (NESAP)

Rabo Oubandawaki M. Tassiou
Ingénieur Energéticien
Coordonnateur du NESAP

Plan de l'exposé

- I. Contexte et justification
- II. Les objectifs
- III. Les composantes
- IV. Arrangement institutionnel et structures de mise en œuvre
- V. Etats d'Avancement
- VI. Contraintes dans la gestion de la ligne de crédit
- VII. Actions à entreprendre pour le démarrage effectif des activités du projet
- VIII. Contrainte dans la mise en œuvre du projet et recommandation

Contexte et justification

Informations générales sur le Niger

- Capitale : Niamey
- Superficie de 1 267 000 km²
- PIB Nominal : 3659,6 milliards FCFA
- Population 2018 : 21,48 millions hbts
 - ❖ Pop. Urbaine : 25 %
 - ❖ Pop. Rurale : 75 %
- 8 Régions, 266 communes :
 - ❖ 52 communes urbaines
 - ❖ 214 communes rurales



Contexte et justification (suite)

Cadre institutionnel :

- Tutelle: Ministère de l'Energie
- Régulation : ARSE
- Electrification Rurale: ANPER,
- ANERSOL
- CMEN
- Producteurs : - NIGELEC (314 MW installé),
- - SONICHAR (37 MW installés)

Cadre réglementaire :

- Décret N° 2018-743/PRN/M/E du 19 octobre 2018 portant approbation de la Stratégie Nationale d'Accès à l'Electricité (SNAE)
- Décret N° 2018-742/PRN/M/E du 19 octobre 2018 portant approbation du Document de Politique Nationale de l'Electricité (DPNE)
- Loi N° 2016-05 du 17 mai 2016 portant code de l'Electricité
- Loi N° 2015-58 du 2 décembre 2015 portant création de l'ARSE
- Loi N° 2013-24 du 6 mai 2013 portant création de l'ANPER



Contexte et justification (suite)

Situation de l'accès à l'électricité

Année	2015	2016	2017	2018
Taux d'accès en milieu rural (%)	0,71	0,75	0,76	0,93
Taux d'accès en milieu urbain (%)	58,27	64,95	68,17	71,48
Taux national d'accès (%)	10,65	11,66	12,22	12,93

Dans ce contexte de faible accès aux services énergétiques modernes, notamment d'électricité en milieu rural, le Gouvernement du Niger adopta la loi N° 2013-24 du 6 mai 2013 portant création de l'ANPER, avec pour mission, la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement de l'électrification rurale sur toute l'étendue du territoire national.

L'ANPER est donc en charge de l'exécution de plusieurs projets d'électrification rurale parmi lesquels on peut citer le **Projet d'Accès aux Services Electriques Solaires au Niger (NESAP)**.

Contexte et justification (suite)

Le NESAP est financé par la Banque mondiale à hauteur de 50 millions de dollars US. Il cadre avec :

- La Stratégie Nationale d'Accès à l'Electricité (SNAE);
- Le Document de Politique Nationale de l'Electricité (DPNE);
- Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021);
- La Le stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI-Niger 2035)

Les objectifs du NESAP

OBJECTIF PRINCIPAL

C'est de contribuer à
augmenter le taux
d'électrification en milieu
rural au Niger à travers
l'énergie solaire.

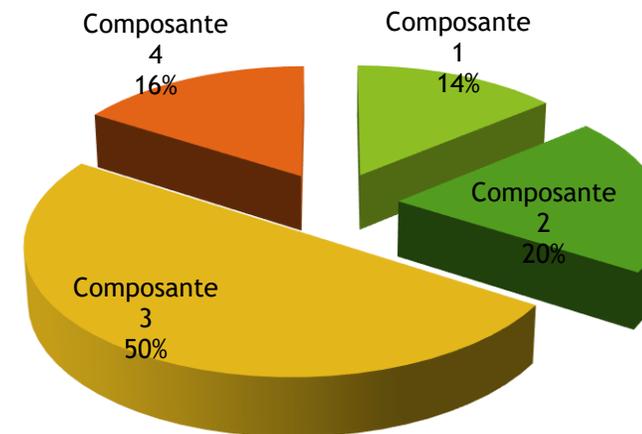
LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET SONT :

- ✓ Electrifier les zones rurales par l'énergie solaire (propre et renouvelable) et étendre les réseaux de distribution existants ;
- ✓ Diminuer le coût de production de l'électricité dans les centres isolés;
- augmenter la qualité du service d'électricité et le taux d'accès à l'électricité des localités ciblées;
- ✓ Sensibiliser les populations des zones rurale et urbaine du Niger à accepter et à utiliser les produits photovoltaïques de qualité ;
- ✓ Contribuer à la sécurisation des villages ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre du projet (ANPER, ANERSOL, NIGELEC, ME, DGOFR/MF, les opérateurs privés...).

Les composantes NESAP :

Composantes	Titres	Coûts (USD)
Composante 1	Développement du marché des systèmes de kits solaires autonomes	7 millions
Composante 2	Électrification rurale par mini-réseaux hybrides solaires suivant un modèle d'opérateurs de service délégué	10 millions
Composante 3	Hybridation » Solaire PV de mini-réseaux thermiques isolés de la NIGELEC et élargissement de l'accès	25 millions
Composante 4	Appui à la mise en œuvre et Assistance technique	7.89 millions

Coûts (Millions USD)



Composante 1: Développement du marché des systèmes de kits solaires autonomes

La Composante 1 concerne le développement d'un marché de lanternes et kits solaires (SHS, pompes solaires) de qualités certifiées à travers une ligne de crédit qui dispose de deux guichets :

- un guichet logé auprès des banques commerciales pour le financement des entreprises ;
- un guichet logé auprès d'une banque de microfinance pour octroyer des crédits aux ménages ruraux, aux agriculteurs et aux micro-entreprises pour l'achat des équipements solaires,

Composante 2: Électrification rurale par mini-réseaux hybrides solaires suivant un modèle d'opérateur de service délégué

Cette composante a pour but de développer l'électrification rurale hors réseau, avec des mini-réseaux hybrides solaires PV/diesel suivant un modèle d'opérateur de service délégué ou de mini-concession. Une grande partie des investissements des opérateurs privés sera subventionnée pour que les tarifs aux clients finaux soient abordables.

L'électrification des localités s'effectuera à travers deux approches :

Une approche centralisée

Une approche de candidature spontanée

Composante 3 : « Hybridation » Solaire PV de mini-réseaux thermiques isolés et élargissement de l'accès

Elle appuiera l'amélioration et l'expansion des services d'électricité dans les zones où existent des mini-réseaux diesel en investissant dans des réseaux diesel isolés exploités par la NIGELEC en y ajoutant des technologies de production PV et de stockage afin de fournir au moins 16 heures de service ainsi qu'en procédant à une extension des réseaux et en fournissant des branchements supplémentaires.

Composante 4 : Appui à la mise en œuvre et Assistance technique

Cette composante apportera l'assistance technique aux institutions publiques, au secteur privé, au secteur bancaire et à la population bénéficiaire pour permettre la mise en œuvre efficace des composantes d'investissement. Il s'agit principalement de :

- Recrutement des consultants individuels nationaux et internationaux;
- Formation des acteurs de mise en œuvre du projet;
- Recrutement des firmes pour: (i) l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication, (ii) le renforcement de capacités des entreprises solaires, (iii) l'assistances techniques aux banques et aux institutions de microfinances, (iv) l'octroi de la garanties aux entreprises solaires.

Arrangement institutionnel et Structures de mise en œuvre

La mise en œuvre du NESAP concerne trois structures :

1. le Ministère des Finances à travers la Direction Générale des Opérations Financières et des Réformes (DGOFR) pour la composante 1.

La DGOFR bénéficie de l'assistance technique de l'Agence Nigérienne d'Énergie Solaire (ANERSOL) dans la mise en œuvre de la composante 1.

2. l'Agence Nigérienne de promotion de l'Électrification en milieu Rural (ANPER) pour les composantes 2 et 4 ;

3. la Société Nigérienne d'Électricité (NIGEELEC) via la Cellule des Grands Projets (CGP) pour la composante 3.

L'ANPER est responsable de la coordination générale du projet.



Arrangement institutionnel et Structures de mise en œuvre(suite)

Afin d'assister l'Unité de Gestion de projet dans l'orientation stratégique et la supervision du NESAP, il a été créé et installé le Comité de Pilotage (CP/NESAP) présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Energie.

Etat d'avancement

Composante 1 : Activités	Commentaires
1 ^{er} appel de fonds 240 millions FCFA réalisé en septembre 2018	Sur les 240 millions reçus en 2018, les deux banques partenaires du NESAP « SONIBANK » et « BSIC » ont reçu chacune 100 millions et l'institution de microfinance partenaire du NESAP « CAPITAL Finance » a reçu 40 millions de FCFA.
2 ^{ème} appel de fonds 884,5658 millions FCFA réalisé en juin 2019	<ul style="list-style-type: none">- BSIC 350 millions FCFA- SONIBANK 400 millions FCFA- Capital Finances 134,5658 millions FCFA
Les deux appels de fonds représentent 27,70% de la ligne de crédit en fin juin 2019	

Etat d'avancement (suite)

Composante 2 : Activités	Commentaires
Etudes de la demande	Réalisées
Etudes de faisabilités Techniques	Réalisées
Etudes Economique et financière	Réalisées
DAO	Finalisé
Pré-qualification	Le lancement de cette activité est prévu début Aout.
Étude d'Impact Environnemental et Social	Le screening environnemental a été achevé en début mars 2019 et a recommandé la réalisation des Notices d'Impacts Environnementales et Sociales (NIES). Cette activité est en cours de réalisation.
Ingénieur Conseil	Le consultant a été recruté.
Cadre réglementaire pour la réalisation des Projets d'Electrification Rurale Autonome hors réseau au Niger (PERAN)	Le projet de décret a été élaboré et validé par le Ministère de l'Energie en collaboration avec toutes les structures du secteur. Actuellement le projet de décret est en attente d'adoption.

Etat d'avancement (suite)

Composante 3 : Activités	Commentaires
Etudes de la demande	Réalisées
Etudes de faisabilités Techniques	Réalisées
Etudes Economique et financière	réalisées
DAO	Finalisé
Étude d'Impact Environnemental et Social	Tous les rapports sur l'élaboration de Notices d'Impacts Environnementales (NIES) sont disponibles.
Ingénieur Conseil	Le consultant a été recruté et le contrat est en cours d'exécution.

Etat d'avancement (suite)

Composante 4 : Activités	Commentaires
Renforcement de capacités des entreprises solaires par le Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises du Niger (CIPMEN)	Ces activités ont démarré depuis septembre 2018 avec le renforcement de capacités de 5 importateurs et 10 détaillants,
Communication et sensibilisation composante 1	Réalisation de l'atelier d'information et sensibilisation des acteurs de la composante 1, le 8 mai 2019
Elaboration de la Stratégie et Plan de communication de la composante 1 par la firme de communication	La stratégie a été validée le 20 juin 2019
Affiches de sensibilisation	Cette activité sera bientôt réalisée

Contraintes dans la gestion de la ligne de crédit :

- Les conditions d'octroi des prêts aux entreprises calées sur les conditions des prêts ordinaires ;
- Les coûts élevés des lampes et kits solaires malgré « l'exonération à l'importation de ces équipements » ;
- Absence de garantie aux entreprises solaires pour pouvoir accéder aux prêts

Actions à entreprendre pour le démarrage effectif des activités du projet

- Revue des conditions d'octroi de prêts aux entreprises ;
- Suppression de la TVA sur les équipements solaires ;
- Octroi de garanties aux entreprises solaires ;
- L'accélération de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication de la composante 1 ;
- L'accélération des activités d'accompagnement des entreprises par le Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises du Niger (CIPMEN)
- Adoption du cadre réglementaire des Projets d'Electrification Rurale Autonomes hors réseaux au Niger (PERAN) ;
- La finalisation des notices d'impacts environnementales et sociales de la composante 2 ;
- Lancement des DAO des composantes 2 et 3

Contrainte dans la mise en œuvre du projet et recommandation

- Le montage institutionnel demeure la principale contrainte dans la mise en œuvre du projet en raison de l'attribution de la gestion des composantes à plusieurs structures différentes.
- Pour une gestion aisée du projet, nous recommandons un montage institutionnel qui attribue la gestion de toutes les composantes à une seule unité de gestion qui sera responsable de la mise en œuvre du projet.

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

